

VALENCE ET COMPLÉMENTATION : L'EXEMPLE DES VERBES TRIVALENTS EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Nicole Le Querler

Association Les Annales de Normandie | [« Annales de Normandie »](#)

2012/2 62e année | pages 175 à 188

ISSN 0003-4134

ISBN 9782902239283

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2012-2-page-175.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Les Annales de Normandie.

© Association Les Annales de Normandie. Tous droits réservés pour tous pays.



Valence et complémentation : l'exemple des verbes trivalents en français contemporain

NICOLE LE QUERLER*

SI LA COMPLÉMENTATION VERBALE est étudiée depuis les grammairiens de l'Antiquité jusqu'à nos jours, la notion de valence verbale est, elle, beaucoup plus récente, puisque c'est Lucien Tesnière qui l'a introduite en linguistique à la fin des années 1950, dans son ouvrage *Éléments de syntaxe structurale*, en lui consacrant un livre entier, le Livre D, intitulé « Valence ». Et cette notion est au cœur des recherches les plus actuelles¹. C'est ce vaste champ diachronique couvert par ces notions de complémentation verbale et de valence qui m'a incitée à choisir ce sujet pour participer à l'ouvrage d'hommage à notre collègue et amie Catherine Bougy : il établit une sorte de pont entre le domaine scientifique où s'insère le travail de Catherine, la linguistique diachronique, et celui où s'inscrivent mes propres travaux, l'étude syntaxique et sémantique du français moderne².

Le sujet de cette contribution est l'étude de la relation entre la notion de complémentation verbale et celle de valence verbale, en s'attachant particulièrement à l'étude de verbes trivalents en français contemporain. La trivalence est la possibilité théorique qu'a un verbe de se trouver dans une construction où il a un sujet et deux compléments. Pour cette étude des verbes trivalents, et du lien entre valence et complémentation, il sera nécessaire tout d'abord de donner un certain nombre de définitions. On s'attachera ensuite à définir plus précisément la notion de trivalence. Enfin, une étude sur corpus des verbes trivalents dans un exemplaire du journal *Le Monde* permettra d'établir la distinction entre valence et complémentation.

* Professeur de linguistique française, CRISCO, EA 4255, université de Caen Basse-Normandie, F 14032 Caen.

1 G. JACQUET, J.-L. MANGUIN, F. VENANT et B. VICTORRI, « Déterminer le sens d'un verbe dans son cadre prédicatif », dans F. NEVEU, P. BLUMENTHAL et N. LE QUERLER (dir.), *Au commencement était le verbe, Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 233-251.

2 Je suis heureuse de pouvoir marquer, par cette contribution, toute l'estime et l'amitié que je porte à Catherine Bougy depuis de nombreuses années : condisciples au lycée Malherbe de Caen au temps de l'hypokhâgne pour Catherine et de la khâgne pour moi, nous sommes collègues au département de linguistique de l'université de Caen depuis très longtemps aussi, et j'ai pu y apprécier toutes ses qualités professionnelles et personnelles.

1.- DÉFINITIONS

1.1. – *Actance, actant*

La notion d'actance a été développée chez Tesnière, en 1959. Le verbe, centre de la phrase, a autour de lui des syntagmes nominaux qui sont en relation de dépendance avec lui. Le « prime actant » est le sujet, le « second actant » est l'objet direct, le « tiers actant » est l'objet indirect. Les actants sont en quelque sorte les acteurs du drame dénoté par le verbe, et ils se distinguent, dans la phrase, des circonstants, qui sont aussi des compléments du verbe, mais qui n'ont pas le même rôle syntaxique et sémantique que les actants. On y reviendra plus loin.

Beaucoup plus récemment, Gilbert Lazard, en 1994, a consacré un ouvrage de linguistique générale à l'actance, dont il dit qu'elle est « au cœur de la grammaire de toute langue ». Sa bibliographie est très riche et comporte des références d'articles et ouvrages, dont le sujet est l'étude de l'actance dans les langues du monde les plus variées : français, anglais, allemand, hébreu, italien, espagnol, japonais, mais aussi tunumiisut (langue du Groenland oriental), xârâkùù, futunien, iaai (langue mélanésienne d'Ouvéa, Nouvelle Calédonie), añun, mordve erza, badaga, warungu, etc. L'auteur montre que, dans les langues, des classifications de verbes sont possibles en liaison avec les constructions actanciennes :

« On s'attend en principe à ce que la répartition des verbes d'une langue donnée selon leur valence ne soit pas entièrement arbitraire, mais qu'elle soit en quelque manière corrélative de l'organisation sémantique de l'ensemble des procès dénotés, autrement dit, que les verbes d'une même classe aient quelque chose de commun dans leur contenu sémantique, et que ceux qui se rangent dans des classes différentes appartiennent *grosso modo* à des sphères de sens différentes »³.

La même année, en 1994, Jacques François et Gilbert Rauh dirigent un numéro de *Langages* (le numéro 113), consacré aux relations actanciennes dans la phrase : *Les relations actanciennes. Sémantique, syntaxe, morphologie*⁴. Les relations entre syntaxe, constructions actanciennes et sémantisme du verbe sont au centre des réflexions. L'ouvrage dirigé par Jack Feuillet, en 1998, *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, présente un panorama intéressant de ces deux notions en diverses langues d'Europe⁵, et la question de la valence en allemand est approfondie dans le numéro 4 de *Syntaxe & Sémantique*, dirigé par Peter Blumenthal et Peter Koch en 2002.

³ G. LAZARD, *L'Actance*, Paris, PUF, 1994, p. 133.

⁴ J. FRANÇOIS et G. RAUH (dir.), « Les relations actanciennes. Sémantique, syntaxe, morphologie », *Langages* 113, 1994.

⁵ J. FEUILLET (dir.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter, 1998.

Daniel Lebaud *et alii*, en 2006, soulignent, comme Jacques François et Gilbert Rauh, la relation entre le schéma actanciel d'un verbe et son sémantisme propre :

Dans le discours, un référent exprimé par un S, un COD ou un COI se rattache à une des composantes relationnelles de la signification verbale, donc à un des rôles sémantiques spécifiés par le verbe⁶.

On reviendra plus loin sur ces aspects sémantiques.

1.2. – Valence

Lucien Tesnière emprunte ce terme au vocabulaire de la chimie pour désigner le nombre maximal d'actants qu'un verbe peut admettre. À l'origine, c'est en effet un terme de chimie qui désigne le nombre de liaisons qu'un atome peut avoir dans une combinaison avec d'autres atomes⁷.

Un verbe monovalent est un verbe qui n'a pas de compléments ; le seul actant est le sujet :

1 – *Elle vient.*

Un verbe divalent ou bivalent a un complément :

2 – *Elle a acheté trois livres.*

Un verbe trivalent a deux compléments :

3 – *Il a donné un livre à Pierre.*

Lucien Tesnière note que sont trivalents principalement les verbes de don et de dire. Il souligne que, lorsque le sujet est impersonnel

4 – *Il pleut,*

5 – *Il neige,*

le verbe est dit avalent (sa sphère ne comporte aucun actant).

On peut ajouter qu'avec une périphrase verbale, le verbe a la possibilité d'être tétravalent :

3' – *Il a fait donner par Paul un livre à Pierre.*

On pourrait en déduire assez vite que les verbes intransitifs sont avalents ou monovalents, et que les verbes transitifs sont bivalents ou trivalents. On verra que les choses sont plus compliquées que cela, particulièrement si, au lieu de parler de verbes monovalents, bivalents, trivalents, on parle de verbes en construction monovalente, bivalente, trivalente.

6 D. LEBAUD, C. PAULIN, K. PLOOG KATJA (dir.), *Constructions verbales et production de sens*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 37.

7 F. NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Colin, 2004.

C'est toute la différence entre la valence théorique et la valence actualisée, entre la valence en langue et la valence en discours. Ainsi, un même verbe, *acheter* par exemple, peut apparaître en construction monovalente, bivalente, trivalente ou tétravalente :

6 – *Elle achète, elle achète*

7 – *Elle a acheté une voiture*

8 – *Elle a acheté une voiture à son fils*

9 – *Il lui a fait acheter une voiture à son fils.*

1.3.– Compléments essentiels et compléments accessoires du verbe

Les compléments du verbe peuvent être essentiels ou accessoires. Les actants correspondent au sujet et aux compléments essentiels (COD et COI).

L'attribut (du sujet ou de l'objet) a une place à part : c'est un complément essentiel, mais il ne constitue pas un actant, il ne participe pas au drame mis en scène par le verbe. L'attribut dénote une qualité attribuée au sujet ou à l'objet par l'intermédiaire du verbe.

Les compléments essentiels ne peuvent être supprimés dans la phrase sans que la phrase devienne agrammaticale, ou que le verbe change de sens, ou au moins de valeur aspectuelle :

10 – *Elle prend un livre*

10' – **Elle prend*

L'énoncé *Elle prend* n'est acceptable que si l'on parle d'une mayonnaise, pour signifier que cette mayonnaise est en train d'adopter une consistance de mayonnaise. De même, le verbe *boire* n'a pas la même valeur aspectuelle selon qu'il a ou non un complément d'objet ; avec un complément, comme en 11, sa valeur aspectuelle est ponctuelle, et sans complément, en 11', il a une valeur aspectuelle durative, itérative ou de propriété :

11 – *Il boit un coca*

11' – *Il boit*

L'énoncé *Il boit*, en effet, n'est acceptable que si on parle par exemple d'un bébé qui boit son biberon « laisse-le tranquille, il est en train de boire » (valeur durative) ou si on parle de quelqu'un qui boit trop et trop souvent, « il est alcoolique » (valeur itérative ou de propriété).

Les compléments accessoires sont les compléments circonstanciels : ils constituent le décor du drame, mais ne sont pas des acteurs de ce drame. On peut supprimer un circonstant sans que la phrase devienne agrammaticale :

12 – *Il se promène à Paris*

12' – *Il se promène.*

La frontière entre complément accessoire et complément essentiel est parfois difficile à cerner. Dans certains énoncés, un complément peut parfois avoir deux interprétations syntaxiques différentes : soit complément essentiel, lié au verbe assez étroitement, participant à la valence verbale ; soit complément circonstanciel, périphérique, peu lié au verbe, hors valence verbale⁸. Par exemple dans l'énoncé *Il a bien participé au dernier colloque*, on peut comprendre *au dernier colloque* comme un complément essentiel, complément indirect du verbe, et alors l'énoncé est interprété comme « il était effectivement présent au dernier colloque » ; mais on peut aussi comprendre le complément *au dernier colloque* comme un complément circonstanciel (avec à l'oral une pause avant le complément) et alors le verbe *participer* est employé absolument, sans complément essentiel, et interprété comme *prendre part aux débats* : « il a pris part aux débats d'une belle manière, lors du dernier colloque ».

On remarque que dans cet exemple, corrélativement, l'adverbe *bien* est interprété différemment selon que le complément prépositionnel *lors du dernier colloque* est essentiel ou accessoire : « effectivement », qui marque une confirmation, quand le complément est essentiel, ou bien « d'une belle manière », qui marque une qualification du procès, quand le complément est accessoire.

Le cas du locatif, complément essentiel désignant une localisation spatiale, temporelle ou notionnelle est intéressant⁹. Dans :

13 – *Il va à Paris*

13' – **Il va*

le complément *à Paris* est un complément essentiel, c'est un locatif ; il marque une localisation spatiale. Mais ce n'est pas un actant, c'est sémantiquement une circonstance. De même pour les locatifs marquant une localisation temporelle ou notionnelle :

14 – *Il est à l'heure*

14' – **Il est*

15 – *Il semble souvent au bout du rouleau*

15' – **Il semble.*

Pour ce point particulier des circonstants et des locatifs, syntaxe et sémantique sont dissociées dans le schéma actanciel : pour ce qui est de la valence, circonstants et locatifs ont le même statut (ils ne participent pas à la valence du verbe), alors qu'ils n'ont pas le même statut syntaxique (les premiers sont des compléments accessoires, les seconds sont des compléments essentiels).

8 C. GUIMIER (dir.), *1001 circonstants*, Caen, PUC, 1993, *passim* ; N. LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Caen, PUC, 1994 et « Les verbes à construction indirecte », *L'Information grammaticale*, 81, 1999, *passim* ; S. ASLANIDES, *Grammaire du français*, Paris, Champion, 2001, p. 128.

9 P. LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

1.4. – COD / COI / COS

Pour distinguer COD, complément d'objet direct, et COI, complément d'objet indirect, on s'en tiendra à un critère formel : le complément est un COD s'il est construit sans préposition, c'est un COI s'il est introduit par une préposition. Dans le premier cas la pronominalisation se fait par *le, la, les* ; dans le second cas par *en, y, lui* (alors le pronom seul représente un syntagme nominal prépositionnel COI et il est lui-même COI). Le cas de la complétive par *que* est particulier, et sera analysé séparément.

On trouve chez Benveniste une étude approfondie de l'emploi des pronoms en français en position de COD et COI. Leur morphologie, leur combinaison, l'identité entre certaines formes en position COD et en position COI sont au centre du propos :

Le français a, comme on sait, deux séries de pronoms personnels, la série *je tu il*, la série *moi toi lui*. La relation entre les deux séries présente des aspects forts complexes, et ne peut être élucidée que si le statut de chacune d'elles est clairement défini¹⁰.

Benveniste nomme antonymes les pronoms disjoints utilisés pour le COI ou la mise en relief : *moi* par rapport à *je*, *lui* par rapport à *il*, *eux* par rapport à *ils*. Pour certaines personnes du paradigme, antonyme et pronom personnel ont une forme identique : *elle / elle* ; *elles / elles* ; *vous / vous* ; *nous / nous*. Pour certaines autres personnes, la forme objet est identique, qu'il s'agisse du COD ou du COI : *me, te* par exemple. Enfin, le *nous* et le *vous* ont une forme identique pour antonyme, pronom personnel, COD et COI.

La distinction entre pronoms conjoints et pronoms disjoints est de peu d'utilité pour l'étude de la trivalence verbale. On rappellera cependant la distinction entre ces deux types d'emploi du pronom, puisqu'ils peuvent être COD ou COI du verbe et donc représenter les actants : les pronoms conjoints sont ceux qui sont très liés au verbe et ne peuvent être séparés de lui que par un autre pronom conjoint ou le *ne* de la négation. Par exemple, en 16, *le* et *lui* sont des pronoms conjoints, et c'est parce que ce sont des pronoms conjoints que l'insertion d'un adverbe, comme l'adverbe *demain*, est impossible en 16' ; l'adverbe ne peut être qu'en position initiale ou en position finale, comme en 16'' et 16''' :

- 16 – *Je ne le lui dirai pas*
 16' – **Je ne le lui demain dirai pas*
 16'' – *Demain je ne le lui dirai pas*
 16''' – *Je ne le lui dirai pas demain.*

10 É. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. 2, 1974, p. 197.

Les pronoms disjoints sont au contraire séparés du verbe et on peut insérer un complément entre un pronom disjoint et le verbe :

17 – Pour **lui**, elle ferait n'importe quoi

17' – Pour *lui*, en ce moment, elle ferait n'importe quoi

18 – **Vous**, sortez !

18' – *Vous*, maintenant, sortez !

Les pronoms conjoints peuvent être COD ou COI, les pronoms disjoints seulement COI (ils sont alors précédés d'une préposition ou détachés en reprise).

Par ailleurs, on n'utilisera pas l'appellation de COS, complément d'objet second, qui ne répond pas à des critères suffisamment fiables : dans un énoncé comme :

19 – *Il a parlé à Paul de son projet*, on dirait que *de son projet* est complément d'objet second, mais dans

20 – *Il a parlé de son projet à Paul*, le complément d'objet second serait à *Paul* ?

On utilisera donc seulement le critère de la construction directe ou indirecte, et de la pronominalisation, pour ne retenir que le COD et le COI.

1.5. – *Transitivité et intransitivité*

Plutôt que de parler de verbe intransitif (*courir*) ou de verbe transitif (*manger*), comme cela est fait dans de nombreuses grammaires¹¹, on préférera parler de verbe en construction transitive et verbe en construction intransitive. Dans son ouvrage *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Jacques François consacre toute une section (p. 119-130) au continuum de transitivité et à l'intransitivité occasionnelle en français, à partir des travaux de Jean-Pierre Desclés et de Meri Larjavaara¹². Il y met clairement en lumière « l'absence de prédestination des verbes pour une construction plutôt qu'une autre » en ce qui concerne la transitivité.

Il est aisé d'illustrer cette absence de prédestination. Pour les deux verbes *courir* et *manger* par exemple, les deux constructions sont possibles, avec évidemment des différences notables dans la valeur aspectuelle du procès (itératif *vs* ponctuel en particulier) :

21 – *Il court*

22 – *Il court le marathon aujourd'hui*

23 – *Il mange une glace*

24 – *Il mange, il mange !*

11 Ne citons que H.D. BÉCHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 1989, p. 20-21.

12 J. FRANÇOIS, *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale 54, Louvain, Peeters, 2003, p. 126.

1.6.– Trivalence verbale

Un verbe est dit trivalent, on l'a vu, lorsqu'il admet trois actants : le sujet et deux compléments. Les deux compléments peuvent être un COD et un COI, ou bien deux COI. Là aussi, on préférera, plutôt que de parler de verbes intrinsèquement trivalents, dire qu'un verbe est en construction trivalente. Un même verbe, par exemple *parler*, peut apparaître en construction monovalente, bivalente ou trivalente :

25 – *Il parle*

26 – *Il parle à sa sœur*

27 – *Il parle de son travail*

28 – *Il parle de son travail à sa sœur*

29 – *Il parle à sa sœur de son travail.*

De même pour *donner* :

30 – *Il donne volontiers*

31 – *Il donne de l'argent*

32 – *Il donne de l'argent à son fils.*

À noter que le complément *de l'argent* est un COD : *de l'* est un article partitif, équivalent de *un peu de*.

On peut aussi ajouter que la périphrase verbale factitive *faire faire quelque chose à quelqu'un* augmente d'une unité la valence du verbe :

33 – *Marie fait ses devoirs* (bivalent)

34 – *Pierre fait faire ses devoirs à Marie* (trivalent)

35 – *Marie a donné un livre à Paul* (trivalent)

36 – *Pierre a fait donner un livre à Paul par Marie* (tétravalent).

Lucien Tesnière remarque que la diathèse récessive diminue au contraire d'une unité la valence du verbe. Il s'agit des verbes pronominaux à valeur passive. En effet, le verbe *boire* est bivalent :

37 – *On boit ce vin à température* (bivalent).

Mais la pronominalisation passive efface le sujet, et donc un actant :

38 – *Ce vin se boit à température* (monovalent).

2.– TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS

La notion de valence est théorique : elle désigne, on l'a vu, le nombre maximum d'actants qu'un verbe peut admettre. On peut considérer que la valence effective d'un verbe dans un contexte donné est le nombre d'actants en présence réellement. On parle alors de construction monovalente, bivalente, trivalente, tétravalente.

La monovalence est simple ; le seul actant est obligatoirement le sujet :
39 – *Il donne volontiers.*

Le prime actant peut ne pas être exprimé par un marqueur externe au verbe. C'est le cas à l'impératif, où le sujet est exprimé à l'intérieur du verbe, dans la conjugaison, et le sujet constitue néanmoins le prime actant :

40 – *Donne !* (construction monovalente)

40' – *Donne ce couteau !* (construction bivalente)

40'' – *Donne-moi ce couteau !* (construction trivalente).

Dans le cas de la bivalence, deux constructions sont possibles, soit avec un COD, soit avec un COI :

41 – *Il donne son temps sans compter*

42 – *Il donne beaucoup aux pauvres.*

Dans le cas de la trivalence, trois constructions, dans la linéarisation de l'énoncé, sont possibles :

S V COD COI : 43 – *Pierre donne un livre à Marie.*

S V COI COD : 44 – *Pierre donne à Marie un livre qu'il a beaucoup apprécié.*

S V COI COI : 45 – *Pierre parle à Marie d'un livre qu'il a beaucoup apprécié.*

Lorsque l'un des compléments est une subordonnée complétive par *que*, la construction semble être

S V COD COD : 46 – *Pierre a prévenu Marie qu'il partirait le lendemain*

mais la complétive est pronominalisable par *en*, et elle est COI. On est donc en présence d'une construction du premier type, S V COD COI.

Par ailleurs, une construction similaire pour ce qui concerne la valence verbale permet d'établir des rapports de proximité sémantique entre des prédicats qui, dans d'autres contextes, ont des sens nettement différents. Guillaume Jacquet *et alii* font, à partir des exemples suivants, des remarques intéressantes sur le lien entre le sémantisme d'un verbe et sa valence effective dans un énoncé donné :

J'ai donné un poisson à mon chat
Mon oncle lègue un bateau à mes enfants
Marie va filer de l'argent au gardien
Jacques, peux-tu me passer un verre ?
(...)

- Les verbes *donner*, *léguer*, *filer* et *passer* ne sont généralement pas synonymes : ils ne le sont que dans le contexte de cette construction syntaxique et de ce type d'actants. La synonymie disparaît avec d'autres types d'actants : *donner la main à quelqu'un* et *passer la main à quelqu'un* ne sont plus synonymes ; et il en est de même si l'on change de construction : *donner quelqu'un* et *filer quelqu'un* ne sont pas non plus synonymes.

- les classes sémantiques auxquelles doivent appartenir les actants sont elles-mêmes contextuelles : *poisson*, *bateau*, *argent* et *verre* ne forment une classe sémantique homogène d'objets transférables que dans ce contexte prédicatif. Pour ne prendre qu'un exemple, si l'on se place dans le contexte du verbe *prendre* + COD, ces mêmes noms ne peuvent plus être regroupés dans la même classe : *prendre un poisson*, *prendre un bateau*, *prendre de l'argent* et *prendre un verre* ont des sens prédicatifs nettement distincts¹³.

3.- TRIVALENCE THÉORIQUE ET TRIVALENCE ACTUALISÉE

On a vu que la valence est le nombre théorique d'actants qu'un verbe peut admettre (en langue donc). Il est intéressant de s'interroger sur la manière dont, en discours, cette possibilité est ou non actualisée. Un relevé effectué dans un exemplaire du journal *Le Monde* des verbes possiblement trivalents et des verbes effectivement trivalents a permis de mettre au jour des éléments d'analyse intéressants. Douze articles du *Monde* daté du 6 octobre 2009 ont été dépouillés au cours de mon séminaire de Master 2 « Syntaxe et sémantique du français moderne » de l'année universitaire 2009-2010.

Total des verbes du corpus étudié :	1 136
Total des occurrences de verbes potentiellement trivalents :	380
Total des occurrences de verbes effectivement trivalents :	68
Nbre d'occurrences de verbes potentiellement trivalents sur le nbre total de verbes :	33,45 %
Nbre d'occurrences de verbes effectivement trivalents sur le nbre total d'occurrences de verbes :	5,98 %

On voit que le nombre de verbes potentiellement trivalents est assez important : environ un tiers du total des verbes. En revanche, sur le total des verbes, peu sont en construction trivalente : seulement 6 % du total. Dans ce corpus, qu'on peut considérer comme représentatif de l'emploi des verbes du français contemporain, l'actualisation de la valence théorique maximale d'un verbe est donc assez peu fréquente.

Voyons maintenant les types de verbes potentiellement trivalents, et les types de verbes effectivement trivalents. Lucien Tesnière nous dit qu'il s'agit des verbes de don et de dire. Certes, ces verbes sont très présents dans le corpus. Mais on va voir que le champ de la trivalence est plus étendu.

13 G. JACQUET, J.-L. MANGUIN, F. VENANT et B. VICTORRI, « Déterminer le sens d'un verbe... », *op. cit.*, p. 235-236.

Verbes potentiellement trivalents dans le corpus (mais qui ne sont pas en construction trivalente) :

47 – *menacer, rappeler, persuader, répéter, prendre, parler, exhorter, aider, vouer, annoncer, imposer, refuser, ajouter, convaincre, ravir, permettre, inciter, prouver, faire part, comparer, recevoir, libérer, mentionner, empêcher, raconter, acheter, vendre, prendre, distribuer, servir, éviter, promettre, inspirer, abandonner, contester, accepter, sussurer, additionner, opposer, affirmer, attribuer, supprimer, promettre, assigner, accorder, informer, fournir, stipuler, laisser, confier, porter, associer, rembourser, défendre, rendre, expliquer, déclarer, rapprocher, présenter.*

Verbes effectivement trivalents :

48 – *exiger, faire, consacrer, obliger, dire, accorder, emprunter, offrir, couper, envoyer, chercher.*

D'un point de vue sémantique, on observe dans ces deux listes que la proportion de verbes de don et de dire est effectivement importante (*rappeler, répéter, faire part, raconter, dire, servir, attribuer, accorder, offrir...*), mais qu'un bon nombre de verbes n'appartiennent pas à ces deux champs lexicaux (*aider, imposer, permettre, libérer, empêcher, éviter, additionner, consacrer, couper...*).

D'un point de vue syntaxique, dans les énoncés où ces verbes sont effectivement trivalents, seules deux des trois constructions possibles sont en œuvre : les constructions COD + COI, COI + COD. Aucune construction COI + COI n'a été observée.

Voici quelques exemples de chacune de ces deux constructions :

COD + COI

- 49 – *Tony Blair avait fait ses adieux au Parlement*
- 50 – *Les filles envoyaient des baisers à la foule agglutinée*
- 51 – *Il faut accorder plus de pouvoir aux pays émergents*
- 52 – *Ils ouvrent ainsi la voie à des interprétations divergentes*
- 53 – *Apportons 175 milliards de dollars au FMI*
- 54 – *Les succès ont incité les Américains à penser que leurs engins...*
- 55 – *L'Allemagne, qui consacre une part moins importante de son budget aux dépenses sociales...*

COI + COD

- 56 – *Monsieur Blair avait lui aussi promis à ses concitoyens un référendum*
- 57 – *Les sondages lui prédisaient une victoire*
- 58 – *Ils devront se chercher un nouveau chef*
- 59 – *Il faudra leur expliquer ce qui pourrait être le mieux pour l'Afrique*
- 60 – *Il exige de l'Allemagne moins d'excédents commerciaux*

On trouve dans l'un des énoncés du corpus le cas de figure de l'exemple 46, vu précédemment, où la complétive par *que* est pronominalisable par *en* et s'analyse comme un COI :

61 – *Le lancement a convaincu les savants que la supériorité de l'URSS...*

Dans l'un de ces énoncés (*Apportons 175 milliards de dollars au FMI*) on pourrait s'interroger sur le statut syntaxique du complément prépositionnel *au FMI* (COI ou circonstant) : le référent du COD dans cet énoncé (*175 milliards de dollars*) oriente l'interprétation du complément prépositionnel comme un COI en raison du caractère virtuel de la somme évoquée. Mais avec un COD dont le référent est plus matériel (par exemple *une valise de billets*), le complément prépositionnel peut être interprété comme un circonstant de lieu :

53' – *Apportons une valise de billets au FMI.*

Dans ce cas le verbe *apporter* a son sens premier de *porter vers* (« portons vers le FMI une valise de billets »), et sa construction est bivalente, alors que, dans l'énoncé de départ, *apporter* est interprété comme un équivalent de *donner* (« donnons 175 milliards de dollars au FMI »), le complément prépositionnel est un COI et la construction est trivalente.

Dans un autre énoncé du corpus, le complément prépositionnel ne peut être interprété que comme un circonstant, en fonction de ce que l'on sait des entités G20, G8, FMI ; dans ce contexte en effet, *céder* ne peut être interprété que sans destinataire du don. Les trois syntagmes nominaux prépositionnels sont alors des circonstants, déplaçables en position initiale, et la construction verbale est donc bivalente :

62 – *Aucun grand d'Europe n'imagine céder son siège au G20, au G8 moribond, au FMI*

62' – *Au G20, au G8 moribond, au FMI, aucun grand d'Europe n'imagine céder son siège*

Mais si le complément est un syntagme nominal qui peut désigner un destinataire du don, comme *au voisin* par exemple, alors ce syntagme nominal prépositionnel est COI, et la construction verbale est trivalente :

62'' – *Aucun grand d'Europe n'imagine céder son siège au voisin.*

CONCLUSION

Au terme de cette étude, on rappellera l'essentiel des observations faites sur la trivalence verbale : l'écart observé entre trivalence théorique et trivalence actualisée est vérifié par l'étude de corpus, puisque, sur un ensemble de plus de 1 100 verbes, un bon tiers sont potentiellement trivalents, mais à peine 6 % sont effectivement en construction trivalente. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que deux interprétations sont parfois possibles pour une même

architecture verbale (un sujet et deux compléments, dont un syntagme nominal prépositionnel) : soit le complément prépositionnel est COI et la construction verbale est trivalente, soit ce complément est circonstant et la construction verbale est bivalente. Le verbe est alors susceptible de deux interprétations différentes. Dans ce cas comme dans bien d'autres, syntaxe et sémantique sont étroitement liées : construction syntaxique et interprétation sémantique ont l'une sur l'autre une influence déterminante.

Bibliographie

- ASLANIDES S., *Grammaire du français*, Paris, Champion, 2001.
- BÉCHADE H.D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF, 1989 (2^e édition).
- BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, tome 2, 1974.
- BLUMENTHAL P. et KOCH P. (dir.), *Valence : perspectives allemandes, Syntaxe et Sémantique* 4, Caen, PUC, 2002.
- FEUILLET J. (dir.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin/New-York, Mouton de Gruyter, 1998.
- FRANÇOIS J., *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale 54, Louvain, Peeters, 2003.
- FRANÇOIS J. et RAUH G. (dir.), « Les relations actanciennes. Sémantique, syntaxe, morphologie », *Langages* 113, 1994.
- GUIMIER C. (dir.), *1001 circonstants*, Caen, PUC, 1993.
- JACQUET G., MANGUIN J.L., VENANT F. et VICTORRI B., « Déterminer le sens d'un verbe dans son cadre prédicatif », dans F. NEVEU, P. BLUMENTHAL et N. LE QUERLER (dir.), *Au commencement était le verbe, Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 233-251.
- LAZARD G., *L'Actance*, Paris, PUF, 1994.
- LEBAUD D., PAULIN C., PLOOG KATJA K. (dir.), *Constructions verbales et production de sens*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006.
- P. LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- LE QUERLER N., *Précis de syntaxe française*, Caen, PUC, 1994.
- LE QUERLER N., « Les verbes à construction indirecte », *L'Information grammaticale*, 81, 1999, p. 50-52.
- NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Colin, 2004.
- TESNIÈRE L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, Livre D : « Valence », 1959.
-

Résumé

Valence et complémentation : l'exemple des verbes trivalents en français contemporain. – L'objet de cet article est l'étude de la relation entre la notion de complémentation verbale et celle de valence verbale en français moderne. La construction trivalente, dans laquelle un verbe a un sujet et deux compléments d'objet (direct et/ou indirect), est au centre de la réflexion. Une étude des verbes trivalents dans un corpus extrait d'un exemplaire du journal *Le Monde* permet d'établir la distinction entre trivalence théorique d'un verbe et trivalence actualisée dans un contexte donné.

Mots-clés : Verbe – valence – complémentation – compléments essentiels – compléments accessoires – trivalence verbale – syntaxe et sémantique du français moderne.

Abstract

Valency and agency: the example of trivalent verbs in modern French. – This article studies the notion of verbal agency and valency in contemporary French. A trivalent construction in which a verb has a subject and both a direct and an indirect object is at the core of the reflection. A study of such constructions as found in newspaper *Le Monde* allows to set apart theoretical expectations and actual properties of usage.

Key words : Verbs – valency – agency – compulsory objects – optional objects – trivalent verbs – modern French syntax and semantics.